

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **46 (1999)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



nes SFI 457 ont une durée de vie d'environ 20 ans.

**Particularités des appareils SFI 457**

Les appareils de commande et les appareils de télécommande SFI 457 sont, pour l'essentiel, conçus sur le même modèle que les appareils du type SF 457. Comme précédemment, ils sont alimentés par courant alternatif 230 V et au moyen de batteries. Un appareil de commande peut comprendre huit touches correspondant à divers ordres de déclenchement (interruption y compris). En tout, l'appareil de télécommande peut transmettre huit messages de retour à l'appareil de commande avec affichage automatique. Les équipements électroniques de l'appareil de commande et de l'appareil de télécommande SFI 457 peuvent être facilement incorporés dans les boîtiers des appareils de télécommande SF 457. En ce qui concerne l'effet de choc et l'effet EMP, ces appareils répondent aux exigences auxquelles doivent satisfaire les installations techniques dont sont dotées les constructions protégées. De plus, l'appareil de commande peut être équipé de telle façon que, lors d'un engagement, il soit possible de définir une seule zone d'alarme ou, selon les besoins, deux à dix zones d'alarme. Il est enfin possible de raccorder les installations de type SMT 75/750 aux installations de télécommande SFI 457.

**Poste de commande KSI 457**

On installera un poste de commande KSI 457 pour des installations de télécommande multiples, dans la mesure où un appareil de commande KGI 457 doté de dix possibilités d'alarme prédéterminées ne présente pas une souplesse suffisante lors de certains engagements. Cela peut être le cas pour les installations de télécommande couvrant une région ou un canton. Un

poste de commande KSI 457 offre la possibilité de définir et de déclencher, de cas en cas et dans un dispositif donné, des sirènes isolées ou plusieurs sirènes à la fois. Les conditions sont également réunies pour contrôler l'état de fonctionnement de l'installation de télécommande, à l'échelon cantonal, par exemple. Le poste de commande KSI 457 devrait être installé dans un centre de coordination occupé en permanence par du personnel qualifié.

**Compatibilité avec les télécommandes SF 457**

Les installations de télécommande SFI 457 et SF 457 sont compatibles. Autrement dit, elles peuvent être dotées d'appareils provenant de l'un ou de l'autre système, ce qui permet un développement des installations SF 457 déjà existantes ou le remplacement de circuits loués par le raccordement au réseau de transmission INFRANET.

**Réalisation d'installations de télécommande SFI 457**

Les installations de télécommande SFI 457 doivent répondre aux «Instructions de l'Office fédéral de la protection civile concernant la réalisation de télécommandes pour sirènes fixes» du 14 janvier 1999, qui ont été publiées dans la FOPC n° 74. L'acquisition de télécommandes SFI 457 remplissant les exigences techniques requises donne droit à des subventions.

**Circuits loués pour les installations de télécommande SF 457**

La loi du 30 avril 1997 sur les télécommunications (état le 14 octobre 1997) a introduit la libéralisation du marché des télécommunications en Suisse. De plus, le chapitre 6 «Intérêts nationaux importants» de l'ordonnance du 6 octobre 1997 sur les services

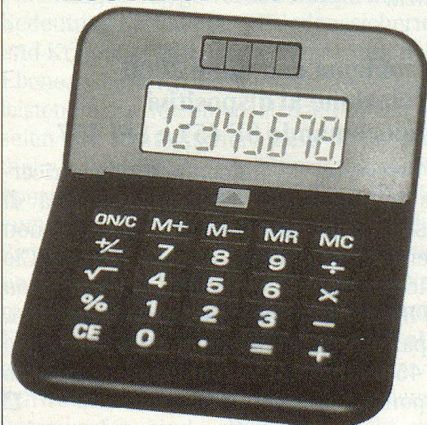
de télécommunication (OST) mentionne les organismes qui peuvent bénéficier des prestations des services de télécommunications dans les situations extraordinaires, tout en définissant les modalités d'indemnisation. Conformément aux nouvelles lois et ordonnances, de même que pour des raisons techniques et de concurrence, Swisscom SA a la possibilité et le droit de ne plus fournir gratuitement, comme c'était auparavant le cas, un certain nombre de prestations au profit des services d'intervention. Ces prestations ne sont toutefois pas intégralement facturées aux bénéficiaires. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1999, la protection civile est placée sur le même pied que les autres organisations chargées d'intervenir en cas d'urgence en ce qui concerne les frais liés à la location des circuits nécessaires aux installations de télécommande SF 457.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999, et à titre de solution transitoire, Swisscom SA ne facture pas de coûts supplémentaires pour les circuits loués si le client concerné est sur le point d'élaborer un projet d'installation de télécommandes SFI 457 et pour autant que ce système soit acquis avant la fin 1999. Cet avantage n'est toutefois pas accordé pour les circuits loués qui ont déjà été facturés avant cette date.

**Compatibilité des installations de télécommande SF 457 et SFI 457 avec les exigences liées au passage à l'an 2000**

Sur la base de tests détaillés, Swisscom SA est aujourd'hui en mesure de garantir que le système INFRANET de transmission de données ne sera pas concerné par le problème du passage à l'an 2000. Cette affirmation vaut aussi pour les systèmes reliés à INFRANET qui sont exploités par Swisscom SA, en particulier les installations de télécommande SF 457 et SFI 457. Les certificats en question ont été remis à l'OFPC. ▣

**NOUVEAU! NOUVEAU!**



**Calculatrice solaire de table**

belle et pratique, avec touches en gomme et grand display, noire, 10×14 cm

**Prix Fr. 15.-**

**Commandes:**  
Union suisse pour la protection civile  
Case postale 8272  
3001 Berne  
Téléphone 031 381 65 81  
Fax 031 382 21 02



**Sac à dos en toile**

bleu foncé, offrant beaucoup de place, 3 poches extérieures.

**Prix Fr. 34.-**

**Commandes:**  
Union suisse pour la protection civile  
Case postale 8272  
3001 Berne  
Téléphone 031 381 65 81  
Fax 031 382 21 02